

LES COMMISSIONS DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Appel à participation

La Confédération Musicale de France regroupe plus de 1400 établissements d'enseignements artistiques, près de 3800 ensembles musicaux et représente 200000 adhérents. Promouvant des valeurs de partage et de citoyenneté, la CMF souhaite développer une pédagogie ancrée dans son temps, favorisant l'innovation, et où l'épanouissement de l'individu est au cœur du projet pédagogique à travers la pratique collective de la musique. C'est dans cet esprit que la CMF a créée des commissions qui constituent des moments de rencontre, d'échanges et de partage des pratiques pédagogiques et artistique entre experts, chercheurs et artistes.

Cette activité est bénévole.

MISSIONS DES COMMISSIONS

Les commissions :

- **Proposent des orientations pédagogiques** en interrogeant ses principes ;
- **Initient et encadrent**, avec l'appui de la CMF, des actions sur le terrain ;
- **Collectent des renseignements** sur les domaines les concernant ;
- **Choisissent des œuvres musicales et outils pédagogiques** à destination des établissements d'enseignement artistique ;
- **Choisissent des œuvres musicales** classées par divisions, à destination des ensembles musicaux.

Une vigilance est demandée aux membres des commissions sur le renouvellement des répertoires qui devront aussi correspondre aux enseignements, pratiques et demandes actuelles.

FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS

Voir le document [Fonctionnement des commissions](#).

PROFILS RECHERCHÉS

- Diplôme d'Etat, Certificat d'Aptitude ou être en poste de professeur de musique dans une structure d'enseignement artistique associative ou publique depuis au moins 5 années **dans le cas des commissions « Enseignement »** ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience de direction d'un ensemble musical **dans le cas des commissions « Pratique collective »** ;
- Être force de proposition ;
- Être curieux, enthousiaste et à l'écoute ;
- Être disponible pour les réunions de commission ;
- Assurent une veille pédagogique et artistique.

L'appel à participation est ouvert pour les commissions suivantes :

- | | | | |
|-------------|-------------|----------------------------|--------------------------|
| • Piano | • Basson | • Violon | • Jazz jusqu'au Big Band |
| • Accordéon | • Saxophone | • Alto | • Batterie-fanfare et |
| • Clavecin | | • Violoncelle | Instruments |
| • Orgue | | • Contrebasse | d'ordonnance |
| | | • Mandoline et orchestre à | (spécialité cuivres) |
| | | plectre | |

POURQUOI CANDIDATER ?

- **Recevoir les nouveautés des éditeurs** partenaires de la CMF ;
- **Participer à des réflexions pédagogiques** ;
- **Participer à l'animation d'un réseau de pratique musicale** en amateur riche et dynamique ;
- **Participer au développement** artistique, culturel, technique et humain des élèves du réseau CMF ;
- **Bénéficier d'un accès gratuit aux webinaires pédagogiques** proposés par la CMF.

COMMENT CANDIDATER ?

En envoyant un **CV** et une **lettre de motivation** par mail à louis.theveniau@cmf-musique.org.

CONTACTS

Louis Théveniau, chargé de mission pédagogie musicale
louis.theveniau@cmf-musique.org
+33(1) 77 35 19 26